

Imprimés d'urbanisme

Permis de construire : ce dossier doit être rempli pour tout travaux dépassant les 20 m² il est à déposer en 5 exemplaire à la Mairie [📄](#) Télécharger le fichier «cerfa_13406-03-1maison.pdf» (828 KB)

Déclaration préalable : ce document est à remplir pour tout travaux dont la superficie est supérieure à 5 m² et inférieure à 20 m² , ainsi que pour les clôtures, piscine. Le dossier est à déposer en 4 exemplaire à la Mairie [📄](#) Télécharger le fichier «cerfa_13703-03 DP Maison.pdf» (800.6 KB)

Certificat d'urbanisme : Ce document permet de connaître la réglementation liée à un terrain ou de savoir si l'opération projetée est réalisable. Ce dossier doit être déposé à la Mairie [📄](#) Télécharger le fichier «cerfa_CU13410-02.pdf» (273 KB)